

# FLASH INFOS



# S'NEJSCHTE IN HERIGE !

N°47 – octobre 2025

**- 11**

C'est le nombre d'élèves en moins inscrits au sein de notre RPI lors de la rentrée de septembre dernier.

312 élèves contre 323 à la rentrée 2024.

Après une augmentation quasi constante des effectifs ces 20 dernières années nous enregistrons pour la première fois une baisse significative cette année.

Le nombre d'élèves de Hurtigheim et de Quatzenheim est resté stable. C'est au niveau des élèves de Furdenheim que nous observons une baisse.

Nous accueillons 109 élèves répartis en 5 classes en maternelle à Hurtigheim et 203 élèves répartis en 8 classes en élémentaire à Furdenheim.



## A vos Agendas



**Invitation à tous mardi 11 novembre à  
10h 30 au monument aux morts**

## A propos des élections municipales

Les élections municipales sont annoncées pour les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois toutes les communes devront présenter des listes paritaires hommes/femmes.

Dans les communes de plus de 1000 habitants (c'est le cas de notre commune) les listes devront comporter au minimum le nombre d'élus requis selon le nombre d'habitants.

Pour Hurtigheim la liste devra comporter au minimum 15 noms avec possibilité de rajouter deux noms supplémentaires pour pallier à une démission d'un candidat durant le mandat. Cela évitera des élections complémentaires durant le mandat tant que les démissions ne sont pas supérieures à deux élus.

Les candidats devront se déclarer par liste à la Préfecture au plus tard le **26 février 2026** à 18 heures.

## Dernière minute

La pose du revêtement sur la chaussée rue Principale est prévue le **7 novembre**.

La circulation sera interdite à partir de 7 heures. Veuillez prendre vos dispositions pour éviter tous désagréments.

Venez nous rejoindre à la **cérémonie de commémoration**, avec dépôt de gerbe au pied du monument aux morts.

Comme chaque année, les élèves de l'école élémentaire participeront et nous aurons le plaisir d'accueillir le P'tit Chœur qui entonnera la Marseillaise et l'Hymne Européen.

A l'issue de la manifestation, un verre de l'amitié sera servi dans la salle communale.

## D'autres dates à retenir :



### 28, 29 et 30 novembre 2025 :

Collecte nationale de la banque alimentaire dans les magasins partenaires (Super U de Truchtersheim et de Wolfisheim).

Denrées de petit-déjeuner, sucre, conserves, huile, vinaigre, et légumes secs, chaque don sera le bienvenu !



### DU 21 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2025 :

Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets. Venez participer aux nombreuses animations gratuites proposées par la CoCoKo en partenariat avec le SDEA à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Un temps fort pour tester les bonnes pratiques et mettre en lumière les alternatives qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

**Inscriptions aux ateliers et conférences :**

<https://my.weezevent.com/SERD-2025> ou tél. 03 88 69 60 30

## Plan climat : Donnez votre avis !

Consultation publique **du 24 octobre au 24 novembre 2025** pour le plan énergie territorial (PCAET) de la Communauté de communes du Kochersberg. Vos contributions seront prises en compte par les élus pour l'approbation finale du Plan Climat en Conseil communautaire.

Vous pouvez nous partager votre avis :

- Par voie électronique à l'adresse : [pcaet@kochersberg.fr](mailto:pcaet@kochersberg.fr)
- Par courrier postal adressé à M. le Président de la Communauté de communes du Kochersberg, Le Trèfle, 32 rue des Romains, 67370 Truchtersheim.

**Plus d'informations :** <https://www.kochersberg.fr/Com-com/PCAET/Plan-climat-air-energie-territorial.html>



## Rappel ASCS : Tous les 1<sup>er</sup> mardi du mois, prochaine date mardi 4 novembre

**A partir de 14 h 30 :** Après-midi récréatives animées par Nathalie, Josiane et Evelyne. Ces moments de convivialité et d'échange s'adressent à tous les habitants quel que soit leur âge. Contact : Nathalie FORRLER au 06.85.08.08.59

**A 17 h 30 :** Jeux enfants animés par Marie Claire (présence d'un adulte accompagnateur obligatoire).

**A 18h 30 :** Stammtisch sur la Place de la Liberté et soirée jeux pour tous, dans la salle de la mairie, animée par Thomas RUCH.

Pour ces deux rendez-vous, n'hésitez pas à contacter Jean-François JAECK, Président de l'ASCS, [ascshurtigheim@gmail.com](mailto:ascshurtigheim@gmail.com)

**Soirée Bricolage :** L'ASCS organise des soirées bricolage à thèmes, la prochaine aura lieu le **mercredi 5 novembre à 20 h** dans la salle communale. L'inscription est obligatoire auprès de l'ASCS : [ascshurtigheim@gmail.com](mailto:ascshurtigheim@gmail.com)





## Décisions du Conseil Municipal

- Transactions foncières :** En séance du 23 septembre, le Conseil municipal a validé deux transactions foncières. La première concerne la vente d'une parcelle de 57 m<sup>2</sup> impasse de la Carrière à la demande du propriétaire de la maison voisine, qui avait déjà racheté le talus attenant en 2024. Cette transaction a été consentie au prix de 13 000 € de l'are, frais d'acte à charge de l'acquéreur, soit une somme de 7 410 €.



La deuxième transaction concerne l'emprise nécessaire pour le débouché de la piste cyclable Hurtigheim / Stutzheim-Offenheim. Cette parcelle de 310 m<sup>2</sup> permettra de sécuriser l'insertion des cyclistes sur la piste cyclables venant de Stutzheim-Offenheim. La transaction se fera au prix de 150 € de l'are, soit un montant total de 465 €. Les frais d'acte seront entièrement à la charge de la Commune.

- Financement des travaux de réaménagement de la rue Principale :**

Les travaux de réaménagement de la rue Principale ont démarré mi juillet (hors travaux SDEA) pour une durée d'environ 4 mois. Ils consistent à réaménager la chaussée pour permettre un cheminement piéton plus sécuritaire sur les trottoirs qui seront élargis, mais aussi un meilleur contrôle de la vitesse avec la présence d'une écluse au niveau de la salle communale. Durant le chantier, c'est également la mise en souterrain des réseaux secs (éclairage public et fibre optique) qui sera effectuée. Le poteau électrique situé au débouché de la rue de l'Ecole vers la rue Principale a été déplacé, pour faciliter la circulation à cette intersection.



Pour mémoire, le coût total du chantier est de 640 600 €. A l'issue de l'opération, la Commune percevra 100 000 € de subvention de la part de la Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que le remboursement de sa participation à la réfection de la voirie, car il s'agit d'une route départementale, pour la somme de 165 105 €. Enfin, sur cette opération le versement de TVA attendu est de 77 982 €. Le montant restant à la charge de la Commune s'élève donc à 297 517 €.

Afin de sécuriser la Trésorerie en attendant l'encaissement de ces remboursements, le Conseil Municipal a validé la souscription d'un prêt relais auprès du crédit mutuel Ackerland, pour la somme de 200 000 €, remboursable sur un an maximum, au taux de 3,15%.



- Extinction de l'éclairage public :** En janvier 2023, dans un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie et la nécessité d'agir pour le changement climatique, la Commune avait mis en place l'extinction nocturne de l'éclairage public sur la plage horaire minuit – 5h00. Entendu la synthèse du Maire sur les économies réalisées, et en attendant que des solutions techniques peu énergivores puissent être mises en places (ampoules LED à intensité réglables etc...) le Conseil municipal a décidé de poursuivre l'extinction nocturne.

## Valoriser ses végétaux à domicile

En 2024, ce sont 4 104 tonnes de déchets verts (feuilles mortes, tonte de pelouse, branches ou mauvaises herbes), soit 154 Kg/habitant qui ont été déposées par les usagers du Kochersberg en déchetterie ou sur les points verts. Pourtant des astuces simples et efficaces existent pour valoriser vos végétaux à domicile.

➤ **Le paillage :** Il Consiste à recouvrir le sol de matière végétale pour le nourrir et le protéger. On peut pailler avec des feuilles mortes, de la tonte de pelouse, de la paille ou du foin, des morceaux de restes de culture (ex : Les plants de tomates), des brindilles coupées en morceaux ou broyées.



**Avantages :**

- Limite les mauvaises herbes et donc le désherbage
- Réduit les besoins en arrosage
- Améliore la structure et la fertilité du sol
- Favorise la croissance des plantes

➤ **La tonte mulching :** Elle consiste à tondre sans ramasser l'herbe. Finement broyée, la tonte nourrit ainsi le gazon et le protège comme un paillis naturel. Pour ce faire, réglez la hauteur de coupe à 6-8 cm pour espacer les tontes, évitez de tondre sur terrain humide, l'herbe pourrait s'agglomérer ou fermenter, et utilisez de préférence une tondeuse mulcheuse qui broie l'herbe.

**Avantages :**

- Une tonte écologique, rapide et sans contrainte.
- Fini le ramassage du bac et les allers-retours en déchetterie/point vert
- Une tonte bénéfique pour la croissance de l'herbe.

➤ **Le broyage :** Le broyage réduit fortement le volume des déchets verts et produit une solution parfaite pour le paillage ou le compost.

**Bon à savoir :** La CoCoKo propose une aide financière à la location de broyeurs. Cette aide se présente sous la forme d'un bon de réduction de **30 €/foyer/an** à retirer au Trèfle, et utilisable chez GK MOTOCULTURE à WIWERSHEIM. **Le bon peut être cumulé entre plusieurs foyers si vous mutualisez la location avec des voisins.**



➤ **La haie de benjes/haie sèche :** Cette technique consiste à entasser des branches entre deux rangées de piquets pour créer une haie naturelle (jusqu'à 1m de hauteur). Avec le temps elle abritera une végétation locale et de la biodiversité.



**En pratique :**

- Plantez 2 rangées de piquets espacées de 50 cm à 1m.
- Placez des piquets à intervalle régulier, tous les 50 cm par exemple.
- Entre les deux rangées de piquets entassez les branches à plat en alternant parties épaisses et fines, jusqu'à 1m de hauteur.